

Genre du véhicule Bicyclette avec moteur auxiliaire		Marque de fabrication Gino BARTALI		Type Sport		Modèle année 1958		Bordereau-typé N° 2' 5 6 7	
Caractéristiques Vhc. genre moto de sport avec guidon et selle de sport.									
Carburant essence/huile								Nombre de cylindres 1	
Constructeur du châssis MOTOTECHNICA - FIRENZE (I)									
N° du châssis frappé à gauche, sous la selle									
N° du moteur frappé à droite, s/partie supérieure carter-moteur									
Type du moteur 48									
Position du mot. centre bas Frein-moteur -									
Cylindrée 48		cm ³ Frein de remorque -						Dimensions ext. en mm	
Temps 2		Transmission mécanique		Tressil/Cabest. -		Longueur 1'750			
Refroidissement air		Nombre vit. avant 3		Crochet de rem. -		Largeur 540			
Entraînement s/roue AR		Vitesse en 1 ^{re} -		Voie avant -		Hauteur 1'100			
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. *)		Voie arrière -		Empattement 1'060			
Nombre de pneus 2		Bloquage différentiel -		Diam. de braq. -		Perte à faux arr. -			
Direction (mécanique, à exp.int., tamb.central, à câble, sur roue arrière								**)	
Frein à main (mécanique, à exp.int., tamb.central, à câble, sur roue avant.								**)	
Poids		avant		arr.		total		Pneumatiques	
A vide		22		25		47		Dimension 24 x 1 3/4	
Charge utile		28		47		75		Charge pneu 80 80	
Total		50		72		122		-	
Garantie de fabr.		-		-		-		-	
Poids max. garanti pr. train routier -				Nombre de portes -				Porte à faux arr. -	
Direction: MOTOTECHNICA		guidon de sport		Marque du moteur BARTALI		C. V. frais 1,5		CUNA	
Alésage 38				Course 42		C. V. impôts 0,242			
Forme de la carrosserie bicyclette avec moteur auxiliaire (genre moto)									
Nombre de places: total 1		(avant - milieu 1		arr. -)		Places debout -			
Places arrière -				Side-car -					

Phares: marque	1/ C E V	Indicateurs de direction	-
Feux de croisement	1/ Bilux		
Feux de position	-	Essuie-glace	-
Phare brouillard	-	Avertisseur	1/ élect. + 1 timbre bicycl.
Feux arrière	1/ électrique	Rétroviseur	-
Réfecteurs	1/ combiné avec feu AR	Indicateur de vitesse	cadran km/h encastré ds. phare
Feu stop	-	Figurine de radiateur	aucune
Eclairage N° de contrôle	-		
Phare marche arrière	-		
Équipement électrique	6 Volts		
Niveau du bruit	82 dB au régime maximum (***)		

Observations et exceptions

- *) Vitesse en prise: ne doit pas dépasser la vitesse maximale prescrite de 40 km/h. (ACF du 28.12.1950, art. 1, al.c.)
- **) Freins: l'importateur modifie le dispositif de freinage en séparant les 2 freins par le montage d'un second levier de frein à main (dans le dispositif original, 1 seul levier commande les 2 freins).
- ***) Bruit: trop fort. - Ne doit pas dépasser 60 dB. Dès le 1.10.1958 ne doit pas dépasser 75 dB (LC. du DEJP des 24.12.1957 et 24.6.1958).
Orifice de l'échappant: ne doit être dirigé ni vers la droite ni vers le sol.

CARTE DE BLOCAGE

Vu les remarques ci-dessus, ce type de véhicule ne peut pas être mis en circulation. Après modifications ce type de véhicule doit être à nouveau présenté à la Commission d'expertise-type, pour contrôle.

Lieu et date de l'expertise-type Morat, les 2.5.1958 et 31.7.1958

La Commission d'expertise-type